

Expert du développement et de l'industrialisation de produits de mode et d'habillement

RNCP35416 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	240, 242
Formacode(s)	31354, 21775, 31652
Code(s) ROME	H1502, H1401, M1102, M1703
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/03/2021
Date d'échéance	17/03/2026

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE DE LA PRODUCTION DE LA MODE ET DU LUXE · SIRET : 88941511300022

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CFA CCIR	13001727000823	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE DE LA PRODUCTION DE LA MODE ET DU LUXE	88941511300030	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification Expert du développement et de l'industrialisation de produits de mode et d'habillement vise à satisfaire les besoins des entreprises du secteur, en mettant à leur disposition un profil de professionnel particulier dont la mission globale consiste à rendre fabricables et commercialisables les produits d'une collection, en résolvant l'équation complexe de concrétiser les intentions créatives de la direction artistique, dans le respect des objectifs commerciaux et du positionnement définis par la direction marketing et en tenant compte des contraintes techniques de fabrication. Du fait des spécificités de ce secteur d'activité, l'Expert du développement et de l'industrialisation de produits de mode et d'habillement doit posséder des compétences s'articulant autour de :

- L'expertise technique permettant la définition des conditions de développement et de fabrication des produits, dans des conditions optimales au regard des exigences de qualité, coût et délai.
- Le management des opérations intervenant dans le processus de développement et de fabrication des produits, consistant à organiser et coordonner les contributions des différentes parties prenantes impliquées, que celles-ci soient internes (équipes de développement) ou externes (fournisseurs et sous-traitants).

L'Expert du développement et de l'industrialisation de produits de mode et d'habillement apporte ainsi aux entreprises des compétences relevant de 4 domaines d'activité :

- Le pilotage de la phase de développement des produits, durant laquelle il définit leurs conditions d'industrialisation et supervise la réalisation de leurs études techniques, en apportant son expertise afin de garantir leur faisabilité compte tenu des impératifs dictés par le positionnement de la marque, la rentabilité commerciale et leur calendrier de

mise en marché.

- La définition et la mise en œuvre d'une stratégie d'achats de biens et services concourant à la fabrication des produits (composants, matières premières, sous-traitants). Ce faisant, il doit non seulement prendre en considération des impératifs de coût mais également des critères touchant aux dimensions environnementales et sociétales de plus en plus fortes dans le secteur de la mode et de l'habillement.
- La supervision de la production, durant laquelle il veille à la gestion de la chaîne logistique amont et aval, assure la relation avec les unités de production et pilote les procédures de contrôle de la qualité des produits.
- Le management des activités et équipes impliquées, consistant à organiser et gérer le travail collectif.

En raison de l'importance des évolutions ayant un impact sur ses périmètres d'activités, celles-ci pouvant être d'ordres technologique, socio-économique et réglementaires, il possède également des compétences lui permettant de mener une veille, dont la finalité est d'évaluer les opportunités et menaces que représentent ces facteurs d'évolution pour son entreprise.

ACTIVITÉS VISÉES

En fonction de ses conditions d'emploi et des modes d'organisation de son entreprise, l'Expert du développement et de l'industrialisation de produits de mode et d'habillement exerce tout ou partie des cinq domaines d'activité :

1. Organisation et exploitation d'une veille stratégique dans le secteur de la mode et de l'habillement
2. Définition des conditions d'industrialisation et supervision des études de développement de produits de mode et d'habillement
3. Définition et mise en œuvre d'une stratégie d'achat de biens et services nécessaires au développement et à la fabrication de produits de mode et d'habillement
4. Supervision de la production de produits de mode et d'habillement
5. Management des moyens humains et financiers mobilisés dans le processus de développement et de fabrication de produits de mode et d'habillement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Exercer une fonction de veille stratégique dans les domaines ayant un impact sur les processus de développement et d'industrialisation des produits de mode et d'habillement de son entreprise, en définissant le périmètre de ses investigations et en organisant les modalités de sélection, de collecte, de traitement et d'analyse d'informations fiables et pertinentes, afin d'identifier et d'anticiper les facteurs d'évolution et d'innovation d'ordres socio-économique, technologique et réglementaire.
2. Définir les conditions d'industrialisation de produits de mode et d'habillement, en s'appuyant sur l'analyse collective des collections à développer et l'identification de leurs caractéristiques et du système de contraintes à prendre en compte, et en organisant et supervisant les différentes études de développement permettant de finaliser leur conception et d'élaborer la documentation nécessaire à leur mise en production.
3. Manager la stratégie d'achat de biens et services intervenant dans le développement et la fabrication des produits de mode et d'habillement de l'entreprise, en pilotant le processus de recherche et de sélection de fournisseurs et en opérant une gestion de son portefeuille garantissant la satisfaction des besoins de l'entreprise dans les meilleures conditions de qualité, coût et délai.
4. Superviser la production de produits de mode et d'habillement, en planifiant les opérations et en organisant la chaîne logistique en amont et aval de leur fabrication, et en suivant étroitement les étapes de son déroulement et les procédures de vérification et de contrôle qualité, afin de garantir leur mise sur le marché dans les délais requis et dans le respect des standards et du positionnement de son entreprise.
5. Manager les moyens humains et financiers mobilisés dans le processus de développement et de fabrication de produits de mode et d'habillement, en mettant en œuvre un positionnement et des méthodes adaptés à ses interlocuteurs, en coordonnant les contributions des acteurs internes et externes impliqués et en opérant la gestion financière et l'évaluation des activités mises en œuvre.

Blocs de compétences

RNCP35416BC01 — Organisation et exploitation d'une veille stratégique dans le secteur de la mode et de l'habillement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser un système de veille stratégique, en identifiant les problématiques socio-économiques, technologiques, environnementales et réglementaires de son entreprise et en établissant les modalités de collecte, de traitement et de partage d'informations, afin de repérer et d'évaluer les facteurs d'évolution ayant un impact sur son périmètre

d'activité en matière de risques et d'opportunités.

- Déterminer le périmètre des investigations à mener au regard des problématiques identifiées, en hiérarchisant et priorisant les actions à mener au regard de l'importance des enjeux économiques, technologiques et législatifs conditionnant son activité.
- Sélectionner les sources d'informations et ressources documentaires pertinentes au regard des périmètres de recherche définis, en vérifiant leur accessibilité et leur actualité et en évaluant leur fiabilité, afin de disposer de données significatives et exploitables.
- Repérer les solutions technologiques innovantes concernant les matériaux et procédés d'industrialisation de produits de mode et d'habillement, en évaluant leur potentiel et leur intérêt pour son entreprise, afin de déterminer la faisabilité et les conditions de leur appropriation et/ou de leur adaptation aux processus de conception, de développement et de fabrication de son entreprise.
- Analyser les stratégies des entreprises concurrentes, en identifiant les méthodes d'organisation et de développement/fabrication de produits les plus efficaces, afin de repérer les meilleures pratiques et de déterminer leurs modalités d'appropriation par son entreprise.
- Analyser les évolutions législatives et réglementaires nationales et internationales – notamment en matière de qualité, sécurité, environnement et protection/information du consommateur –, afin d'anticiper leur impact et de déterminer leurs conditions de mise en application dans le cadre des processus de développement et de fabrication de produits de mode et d'habillement.
- Préconiser les évolutions possibles ou souhaitables concernant l'organisation et les méthodes relatives au développement et à la fabrication de produits de mode et d'habillement au sein de son entreprise, en établissant la synthèse des innovations et évolutions analysées et de leur impact, afin de contribuer à l'optimisation des processus et de la performance de son entreprise.
- Partager le résultat de ses analyses de façon claire et exploitable, en déterminant les modalités de diffusion auprès de ses collaborateurs et de sa hiérarchie, afin de garantir un niveau d'information satisfaisant et favorisant une réflexion et une prise de décision collective et efficace.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production évaluée :

Dossier d'analyse d'une évolution ou tendance (technologique, socio-économique, réglementaire, ...) dans le domaine de la mode et de l'habillement restituant une démarche de veille menée sur un périmètre choisi, sur la base d'une problématique validée par l'entreprise dans laquelle l'étudiant.e effectue son alternance.

Cette production comprend :

- la présentation de la problématique identifiée,
- la présentation des méthodes et sources d'investigation,
- l'analyse de l'évolution, tendance ou innovation repérée,
- les préconisations résultant de l'analyse.

Ce dossier est présenté à l'oral par les candidat.e.s à la certification devant un évaluateur, professionnel issu du secteur.

Conditions de l'évaluation :

- Dossier professionnel
- Travail individuel
- Production écrite et orale

RNCP35416BC02 — Définition des conditions d'industrialisation et supervision des études de développement de produits de mode et d'habillement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les collections de produits de mode et d'habillement à développer, en conduisant des réunions avec les équipes créative, marketing, commerciale et technique et en s'appuyant sur l'examen de leur documentation cadre (cahiers des charges, croquis, figurines, plans de collection...), afin de clarifier le positionnement de la gamme de produits, son marché cible et les intentions créatives ayant présidé à sa conception.
- Définir le système de contraintes internes et externes conditionnant le développement des produits des collections, en tenant compte des objectifs de quantité et de délai de fabrication et en déterminant les critères de qualité à respecter au regard du positionnement de sa marque et des normes et réglementations nationales ou internationales.
- Évaluer les coûts de développement et de fabrication des produits des collections projetées, en tenant compte des caractéristiques de leurs matériaux et composants et en identifiant les complexités d'ordre technique concernant leur montage en série, afin de vérifier leur faisabilité et leur rentabilité financière.

- Préconiser les ajustements à opérer concernant les choix de matières, de couleurs ou ceux résultant de contraintes d'ordre technique, en identifiant les solutions adéquates et respectant la cohérence et les intentions créatives des plans de collection, afin d'optimiser leur faisabilité et leur rentabilité.
- Planifier la réalisation des études techniques et de développement des collections, depuis le prototypage des modèles jusqu'à l'établissement de leur documentation technique, en tenant compte des contraintes imposées par le calendrier de mise sur le marché des produits et en dimensionnant correctement les actions à mettre en œuvre compte tenu de leur coût et des standards qualité de sa marque, afin d'ordonner le processus et de permettre le lancement de la production dans les délais prévus.
- Coordonner la réalisation des patronnages et leur digitalisation par les équipes de modélistes et techniciens produits, en s'assurant de la qualité de leurs travaux permettant de normaliser et de traduire en volume les esquisses des modèles composant la collection, afin de les transmettre aux sous-traitants chargés de confectionner les prototypes.
- Diriger les séances d'étude des prototypes réalisés par les sous-traitants, en conduisant l'examen permettant de vérifier la qualité et la conformité du produit (volume, mesures, finitions, bien-être du vêtement, tombé du tissu, commodité d'enfilage et confort d'utilisation...) et en définissant les solutions correctives à mettre en œuvre, afin d'obtenir des prototypes satisfaisants au regard de ses exigences qualité et fabricables en série.
- Superviser la gradation et la réalisation des dossiers techniques complets et digitalisés des modèles des collections, en vérifiant la suffisance, l'exactitude et la conformité des informations techniques (descriptif, fiche technique, nomenclature, gamme de montage), afin de fournir aux sous-traitants les éléments d'information suffisants pour le lancement de la production en série. Définir les méthodes d'industrialisation des produits des collections, en s'appuyant sur les études techniques réalisées et en systématisant les solutions identifiées, afin de permettre leur fabrication dans des conditions optimales au regard des exigences de qualité, coût et délai.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production évaluée :

- Production écrite d'un dossier Bureau d'Études et de tous les documents techniques nécessaires à l'industrialisation du produit (écarts de gradation, placement industriels pour le calcul de besoin)
- Production écrite d'un dossier destiné à la production composé de :
 - Gamme de Montage industrielle, calcul du temps de piquage et optimisation avant production.
 - Dossier Technique industriel, croquis à plat et dessin technique industriel normé de tous les éléments de produit, barème des mesures toutes tailles, nomenclature tissus et fournitures.
 - Cahier des charges de production garant du grade de qualité de tous les produits de la Marque. Ce document décrit l'ensemble des exigences qualité par type de produit.
 - Calcul du PRI (prix de revient industriel) en lien avec l'ensemble des tableaux achats, nomenclatures, gamme de montage avec recherche de sources professionnelles spécifiques du coût minute actualisé.
 - Production de la chemise homme, fabriquée et conditionnée selon le cahier des charges précis et examiné par un jury d'experts du secteur.

Conditions de l'évaluation :

- Etude de cas
- Travail individuel
- Production écrite

RNCP35416BC03 — Définition et mise en œuvre d'une stratégie d'achat de biens et services nécessaires au développement et à la fabrication de produits de mode et d'habillement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir la stratégie d'achat de biens et services intervenant dans le développement et l'industrialisation des produits de mode et d'habillement de l'entreprise, en tenant compte du positionnement et de la politique de sa marque et en s'appuyant sur l'analyse des marchés et zones de production et d'approvisionnement et l'identification de leurs opportunités et risques potentiels, afin d'optimiser et de sécuriser le processus et les conditions de mise à disposition des composants, biens et services nécessaires à la fabrication de ses produits.
- Superviser l'élaboration des cahiers des charges des biens et services recherchés, à partir des indications transmises par le service émetteur ou en faisant intervenir un bureau d'études pour les produits complexes et en veillant à la spécification des caractéristiques des biens recherchés et des contraintes à respecter (qualité, coût, délai, impératifs éthiques et environnementaux), afin de valider la documentation en amont de sa diffusion auprès de fournisseurs, sous-traitants et prestataires potentiels.
- Élaborer une stratégie de sourcing adaptée à chaque type de biens ou services recherchés, en déterminant les

modalités et critères de recherche, de qualification et de sélection de fournisseurs à mettre en œuvre.

- Conduire le processus de qualification, de pré-sélection et de sélection des fournisseurs potentiels, en s'appuyant sur l'analyse multicritère des informations collectées concernant leurs capacité de production et d'innovation, leur savoir-faire et de leur engagement éthique, social et environnemental, afin de s'assurer de la fiabilité, de la suffisance des moyens et de l'adéquation de la gamme et du niveau de qualité des entreprises retenues au regard du positionnement et des exigences de sa marque.
- Élaborer une stratégie de négociation des biens et services recherchés avec les fournisseurs sélectionnés, en déterminant ses leviers de discussion et marges de manœuvre et en tenant compte du positionnement et des spécificités culturelles de ses interlocuteurs, afin de définir et d'obtenir des conditions de marché acceptables et favorables.
- Mener la négociation avec les fournisseurs sélectionnés, en développant un argumentaire adapté à la situation et aux particularités du marché et en prenant en considération les arguments et objections de ses interlocuteurs, afin de parvenir à un accord acceptable et profitable pour les deux parties.
- Contractualiser l'accord commercial résultant des négociations, en s'assurant de sa conformité et de sa légalité et en vérifiant la présence des différentes clauses conclues, afin de sécuriser la transaction et de garantir l'engagement des fournisseurs.
- Evaluer la performance de ses fournisseurs, en s'appuyant sur l'analyse des données collectées et en identifiant leurs points forts à capitaliser et leurs axes et marges de progrès, afin d'optimiser son portefeuille et/ou d'initier un plan d'amélioration.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production évaluée :

Dossier restituant le processus complet d'achat d'un bien ou service intervenant dans la conception ou la fabrication d'un article de mode.

Le dossier comprend :

- le cahier des charges du bien à acquérir,
- le plan d'achat du bien à acquérir,
- la stratégie de négociation d'achat, selon la zone géographique du fournisseur,
- le système d'évaluation mesurant la performance du fournisseur.

Conditions de l'évaluation :

- Etude de cas
- Travail individuel
- Production écrite

RNCP35416BC04 — Supervision de la production de produits de mode et d'habillement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir une stratégie de gestion des flux en amont de la production, en préconisant un mode d'organisation optimal, afin de garantir la mise à disposition à moindre coût des produits/services nécessaires à l'approvisionnement des unités de production.
- Élaborer un plan d'approvisionnement, en estimant exactement les besoins, les disponibilités et les capacités, afin de synchroniser les actions et intervenants de la chaîne d'approvisionnement et de production et de permettre la mise à disposition des matériaux nécessaires à la fabrication des produits.
- Définir les solutions permettant la résolution des contraintes induites par les exigences de coûts, volumes, délais et qualité, en anticipant les problèmes et complexités générés par les différences de localisation géographique entre fournisseurs et sous-traitants, afin d'optimiser l'approvisionnement des unités de production.
- Construire les outils de pilotage et de gestion des approvisionnements, en mettant en place un système d'information permettant le suivi des commandes et de l'acheminement des biens entre les différents acteurs concernés, afin de rationaliser et d'optimiser la chaîne logistique.
- Planifier la fabrication des produits de mode et d'habillement de son entreprise par les usines sous-traitantes, en déterminant les dates de lancement et d'échéance des différentes étapes de production compte tenu des impératifs imposés par le calendrier de mise sur le marché des produits, afin de garantir le respect des délais de distribution dans les points de vente.
- Organiser le système de diffusion et d'échange d'informations avec les usines sous-traitantes, en déterminant les modalités permettant de garantir la transmission des informations techniques et cadrant la production au sous-traitant en amont et durant la production, afin de s'assurer du respect des objectifs de quantité, de qualité et délais seront respectés.

- Assurer le suivi de la fabrication, en conjuguant des présences épisodiques sur les sites de production et l'entretien d'un lien permanent à distance avec les entités sous-traitantes localisées à l'étranger, afin de vérifier la continuité de la production et d'anticiper les éventuels risques de rupture ou d'accident.
- Concevoir le système de contrôle qualité des produits fabriqués, en déterminant la nature des tests et points de contrôle à réaliser et en définissant leurs procédures et modalités de mise en œuvre, afin de vérifier la conformité et la grade de qualité des pièces produites et de minorer les risques de malfaçon.
- Déterminer les mesures permettant la continuité ou la reprise de la production en cas de défaillance ou de non-conformités, en concertation avec le sous-traitant concerné et la direction de son entreprise, afin de réunir les conditions contribuant au respect des engagements fixés en matière de quantités, qualité et délais.
- Organiser la chaîne logistique en aval de la production, en définissant les procédures de vérification des quantités acheminées et de leur conformité au cahier des charges, afin d'acheminer, de stocker et de distribuer les marchandises, dans une optique d'optimisation et dans le respect des règles concernant la circulation des marchandises.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production évaluée :

Dossier d'organisation de la fabrication d'une collection par une unité de production.

Le dossier comprend :

- une étude logistique mêlant des problématiques de transport, de gestion des flux et des stocks dans le cadre des conditions environnementales et légales au niveau national et international,
- une étude sur la gestion de la production en France et à l'international,
- une stratégie qualité pour la collection fabriquée

Ce dossier est présenté à l'oral par les candidat.e.s à la certification devant un évaluateur, professionnel issu du secteur.

Conditions de l'évaluation :

- Etude de cas
- Travail individuel
- Production écrite

RNCP35416BC05 — Management des moyens humains et financiers mobilisés dans le processus de développement et de fabrication de produits de mode et d'habillement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Evaluer les moyens humains à mobiliser à court et moyen termes, en tenant compte des prévisions d'activité de l'entreprise et des évolutions technologiques des outils de développement et de production, afin de définir qualitativement et quantitativement les besoins en compétences et recrutement sur son périmètre d'activité.
- Constituer les équipes de travail, en affectant les ressources appropriées en nombre et en compétences au regard des activités à accomplir et en participant, le cas échéant, au recrutement de nouveaux collaborateurs en lien avec le service des ressources humaines de son entreprise, afin de garantir la mise à disposition des moyens humains suffisants et correctement dimensionnés pour l'accomplissement des activités.
- Définir les modalités de pilotage des activités relevant de son périmètre de responsabilité, en construisant les indicateurs de suivi et de mesure de la performance appropriés au regard des critères permettant de vérifier l'efficacité des processus mis en œuvre dans le développement et la fabrication des produits de mode, afin d'en assurer le contrôle et l'évaluation en continu.
- Structurer le travail des équipes relevant de son périmètre de responsabilité, en définissant le fonctionnement et l'organisation du collectif et en établissant les règles, procédures et modes d'interrelations et d'interactions de ses collaborateurs, afin d'ordonner et d'optimiser les productions individuelles et collectives.
- Accompagner ses collaborateurs dans leur évolution professionnelle, en produisant de façon concertée l'évaluation de leur travail et en identifiant de façon concertée leurs atouts et marges de progrès, afin de définir les mesures à mettre en œuvre pour favoriser leur montée en compétences et optimiser leur adaptation à leur poste de travail.
- Evaluer la performance des processus mis en œuvre sur son périmètre de responsabilité, en analysant les indicateurs de performance et tableaux de suivi d'activité, afin de vérifier l'efficacité du travail collectif et de repérer, le cas échéant, les inefficiences et les écarts avec les résultats attendus et déterminer les ajustements ou mesures correctives à mettre en œuvre.
- Gérer les moyens financiers alloués aux activités relevant de son périmètre d'activité, en assurant le contrôle et le suivi des dépenses, afin de respecter les budgets prévisionnels.
- Établir le bilan d'activité de son périmètre de responsabilité, en formalisant la synthèse de ses résultats à

destination de sa direction, afin d'identifier avec elle les évolutions organisationnelles, logistiques, techniques et managériales à déployer pour contribuer à la compétitivité de son entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production évaluée :

Dossier de management d'une équipe impliquée dans le processus de développement d'une collection.

Le dossier comprend :

- le plan de management organisationnel visant à constituer une équipe projet selon les compétences attendues,
- la résolution d'une problématique de management d'équipe et de litiges,
- les outils de pilotage et d'évaluation du collectif de collaborateurs.

Conditions de l'évaluation :

- Etude de cas
- Travail individuel
- Production écrite

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'Expert du développement et de l'industrialisation de produits de mode et d'habillement exerce essentiellement au sein des entreprises des secteurs de l'industrie textile et de l'habillement. Celles-ci sont très hétérogènes et reflètent la diversité des opérateurs présents sur ce marché : petites entreprises et grands groupes internationaux, détaillants indépendants et distribution organisée, marques de luxe, premium, moyenne gamme et produits banalisés.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le périmètre d'activités de l'Expert du développement et de l'industrialisation de produits de mode et d'habillement présente de fortes variabilités selon la structure dans laquelle il évolue. L'histoire, le positionnement (luxe, haut de gamme, moyenne gamme, ...), la taille (PME, grands groupes internationaux...) et surtout les modes d'organisation internes et de production de chaque entreprise déterminent son spectre d'intervention, qui peut être transversal ou limité à un champ défini (achats, développement, production, supply chain, ...). Néanmoins, sans que cette liste ne soit exhaustive, les types d'emploi accessibles aux certifiés sont les suivants :

- chef de produit
- responsable de production
- responsable qualité
- coordinateur ou responsable achats

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 813 €

Familles professionnelles (FAP)	H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation · tension 3/5 (Modérée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) R1X68 — Employés des services commerciaux · tension 3/5 (Modérée) R3X82 — Professions intermédiaires commerciales des achats · tension 5/5 (Très élevée) R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 746
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité R1X68 — Employés des services commerciaux R3X82 — Professions intermédiaires commerciales des achats R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour intégrer le dispositif de préparation à la certification, les candidats doivent justifier :

- d'un diplôme ou d'une certification de niveau 6 validée dans quelque domaine de formation que ce soit pour l'entrée en première année du dispositif
- ou

- d'un diplôme ou d'une certification de niveau 5 dans quelque domaine de formation que ce soit et justifier de 2 années d'expérience professionnelle dans le secteur « Textile – Habillement » pour l'entrée en première année du dispositif.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de Certification est une entité collégiale. Les membres du Jury et leur qualité sont inscrits sur chaque Procès-Verbal des Jurys de Certification.

Le jury de certification est composé de quatre personnes :

- 3 personnalités extérieures à l'ESIV – La Fabrique, toutes professionnelles du secteur de la mode et de l'habillement, choisies pour leur expertise dans le domaine.
- 1 représentant de l'ESIV – La Fabrique.

Le président de jury est désigné sur proposition du représentant de l'ESIV – La Fabrique. Il est toujours un des professionnels qualifiés membres du jury.

Le pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification est de 75 %.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de Certification est une entité collégiale. Les membres du Jury et leur qualité sont inscrits sur chaque Procès-Verbal des Jurys de Certification.

Le jury de certification est composé de quatre personnes :

- 3 personnalités extérieures à l'ESIV – La Fabrique, toutes professionnelles du secteur de la mode et de l'habillement, choisies pour leur expertise dans le domaine.
- 1 représentant de l'ESIV – La Fabrique.

Le président de jury est désigné sur proposition du représentant de l'ESIV – La Fabrique. Il est toujours un des professionnels qualifiés membres du jury.

Le pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification est de 75 %.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury de Certification est une entité collégiale. Les membres du Jury et leur qualité sont inscrits sur chaque Procès-Verbal des Jurys de Certification.

Le jury de certification est composé de quatre personnes :

- 3 personnalités extérieures à l'ESIV – La Fabrique, toutes professionnelles du secteur de la mode et de l'habillement, choisies pour leur expertise dans le domaine.
- 1 représentant de l'ESIV – La Fabrique.

Le président de jury est désigné sur proposition du représentant de l'ESIV – La Fabrique. Il est toujours un des professionnels qualifiés membres du jury.

Le pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification est de 75 %.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 205 €
Selon la branche	7 000 € – 8 451 €
Prise en charge	Branches concernées
8 205 €	Valeur par défaut · 206 branches
8 451 €	CPNEF des industries de l'habillement, CPNEFP Import-Export, CPNEFP Sports Loisirs, CPNEFP de la Branche Chaussure
8 204 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 118 €	CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	17/03/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/03/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	39	0	94 %	79 %
2017	30	1	100 %	64 %
2016	30	0	100 %	76 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP24867

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41711

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35416/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2023 – 03/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	794 €
Coût moyen par dossier	794 €
Durée moyenne	638 h
Période	10/2023
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.